

L'amélioration de la traversée du village oblige à reporter le projet de la salle des fêtes



Déplorant le manque de moyens financiers, Maurice Saniez en a appelé à l'intercommunalité pour soutenir certains projets.

Une soixantaine de personnes ont assisté, dimanche, aux voeux du maire. Maurice Saniez y a évoqué la future métamorphose de la traversée de Forest-en-Cambresis.

Bien qu'abordant son cinquième mandat, Maurice Saniez n'a rien perdu de sa façon animée. Malgré une vingtaine de cérémonies de vœux à son actif, il était dimanche toujours aussi enthousiaste et exigeant. Il a rappelé les objectifs de la municipalité pour le village et ses habitants : sécuriser, embellir, évoluer. Le ralentisseur rue d'Amerval, la réfection d'une partie du Rejet, l'aménagement d'une salle informatique et surtout l'école avec son nombre d'élèves croissant au point de devoir refuser des inscriptions d'enfants de communes voisines sont au nombre des satisfactions dont il s'est fait l'écho.

Mais Maurice Saniez n'est pas homme à se contenter de réalisations passées. Pour 2009, il a déploré le manque de moyens financiers qui l'a contraint à reporter *sine die* la construction d'une salle des fêtes. Car « *la priorité est donnée à la mise en sécurité de la traversée de Forest et de Croix* ». Le Département va assumer les travaux concernant la chaussée et la commune va en profiter pour enfouir les réseaux, aménager les trottoirs, installer des candélabres. « *C'est un gros projet qui va coûter cher* ». La réfection du club des aînés est aussi prévue pour cette année tandis que le club doit se trouver un nouveau président.

Le maire a aussi profité de la présence du président de la communauté de communes du pays de Mormal et de Maroilles, André Ducarne, pour demander que « *l'on revienne à des projets plus conventionnels qui concerneront toutes nos communes* ». Il a réclamé un plateau sportif et une médiathèque dans chaque commune. Pas moins. « *C'est possible*, a-t-il dit, *cela se fait dans une intercommunalité toute proche* ». De là à dire que c'est judicieux, il faudra en débattre. • B. F.